

Déchèteries du SMIRTOM du Vexin Passage aux horaires d'été

À partir du mercredi 2 avril 2025,
les 3 déchèteries du SMIRTOM du Vexin (Magny-en-Vexin, Marines et Vigny)
passent aux horaires d'été :



Horaires valables du 1^{er} avril au 31 octobre

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|------------|---------|-------|----------|-------|----------|---------|----------|
| Matin | 9h-12h | | 9h-12h | | 9h-12h | 9h-12h | 9h-13h |
| Après-midi | 14h-19h | | 14h-19h | | 14h-19h | 14h-19h | |

Attention :

- ⇒ Désormais les véhicules utilitaires ne peuvent plus accéder en déchèteries avec un « badge vert pour les particuliers »
- ⇒ Les particuliers ayant un véhicule utilitaire (carte grise à leur nom) doivent faire une demande de « badge bleu ». Le formulaire est disponible auprès des gardiens de déchèteries
- ⇒ Les particuliers roulant avec un véhicule utilitaire d'entreprise ne peuvent pas avoir de « badge bleu ». Ils doivent remplir une demande de dérogation au minimum 72 heures avant chaque passage

Avec l'application ILLIWAP

recevez les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone

Un doute, une question ?

01 34 66 18 40

<http://smirtomduvexin.net/>

